

Roulottes en chantier

« De Plume en lune »

Le chapiteau s'installe du 13 au 18 mai à La chapelle de Bragny (avec la participation de la commune de Nanton et de l'Amicale des Nantonnais).

Lundi 13 mai 19h : chorale « Y'a d'la voix »

Mardi 14 mai 14h : atelier art plastique avec Marie Rosetti.

Mercredi 15 mai 14h30 : « pour la famille », contes avec Brigitte Desars

15h00 : atelier Baby cirque (2-5ans)

20h00 : Chorale Saint-Gengoux.

Vendredi 17 mai 20h30 : concert « Matawa », à écouter et à danser. 5€.

Samedi 18 mai 20h30 : spectacle

« Groseille et mandarine »,

théâtre de rue, tout public. 5€.

22h00 : concert « Mic Mak. » 3€.



Amicale des Nantonnais

Cinéma

11 et 12 mai : « Qu'est ce qu'on a encore fait au bon dieu ? »

08 et 09 juin : « Green book »

Cinéma plein air :

Bohemian Rhapsody

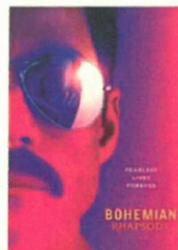
vendredi 28 juin

Stade de Nanton de 22h à 0h15.

N'oubliez pas votre siège.

(En cas de pluie, séance à 21h00 au Foyer Rural)

Tarif : adulte 4,5 €, enfant 2,5 €



Pique-nique

Dimanche 02 juin : pique-nique terrain de la Chapelle à Sully

Chacun apporte son panier et sa bonne humeur !



Projet théâtre



En octobre l'Amicale met en place des ateliers d'initiation à la pratique théâtrale ouverte à tous animés par une comédienne professionnelle du lundi au vendredi de 18h30 à 22h30 et le samedi de

14 heures à 18 heures. Chacun peut venir à la carte sur ces plages horaires ou de manière assidue toute la semaine.

Prix : 20 euros /stagiaire /séance.

Renseignement auprès de Cécile Dechenaud au 07-70-35-93-32

Atelier création

Venez « ré-enchanter » les lavoirs de Nanton avec Pascal Dechenaud, artiste plasticien.

6 séances sont proposées mercredi ou samedi de 14h30 à 16h30.

Inscription et informations avant le 17 mai au 07 70 35 93 32

Tarif forfaitaire 30euros/personne.

Action proposée en partenariat avec les Foyers Ruraux du Chalonnois.



Y'a d'la voix

Lundi 24 juin à 19h30 à Montceaux Ragny concert avec les collégiens de Sennecey le Grand.



Allant Vers

Marché Court-Circuit : de 17h00 à 19h00, tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton :

Vendredis 31 mai, 28 juin .

Petit marché les mardis et vendredis.

Amicale des Vinchôllais

Puces dimanche 09 juin.

Les tarifs des exposants des habitants de Nanton ont changé : 1 € le mètre linéaire.

Le jour des puces tous les exposants doivent s'inscrire sur le registre sur la place vers la fontaine à partir de 6h00 munis de leur carte d'identité afin de signer l'attestation.



Serge : « Notre Ami »

Lorsqu'en 1989, avec Renza et tes deux enfants tu es venu construire ta maison dans le hameau de Vincelles, tu as participé activement à notre association qui venait de naître.

Tu étais toujours là pour rendre service, donner des conseils, faire des suggestions et parfois même innover.

Malheureusement, tu nous as surpris en partant brutalement et ton absence sera pour nous tous et toutes un grand vide.

Mais ta gentillesse et ton Amitié resteront à jamais gravées au fond de notre cœur.

Adieu Serge, on ne t'oubliera jamais.

Amicale des Vinchôllais.

Etat civil

Baptême Républicain

Charlotte BUSSE le 4 mai 2019, Vincelles

Naissance

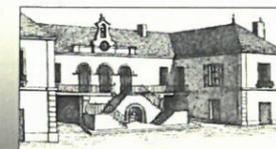
Kylian DUPASQUIER, le 17 avril 2019, de Dominique DUPASQUIER et Stéphanie LACROIX, SULLY

décès

Mr VANNIER Serge le 5 mars 2019, Vincelles

Mr MAYOUSSIER Eric Jean le 13 avril 2019, Le Bourg

NANTON.



ESPACE INFO.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 79

Mai 2019

Directeur de la publication :

Veronique Dauby

Rédaction et administration :

Pascale Depoil, Aurélia Chevalier,

Nathalie Benas, Perrine Marchandiau



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30

Fermeture du secrétariat le vendredi 31 mai

Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du maire

Le budget pour l'année 2019 a été voté le mardi 9 avril dernier. Les comptes administratifs de l'année dernière faisaient apparaître un excédent comme vous le verrez sur les tableaux en page 2 et pour l'instant les dotations de l'état ne baissent pas. Vous découvrirez également en page 3 les projets d'investissement sachant qu'une bonne partie sera consacrée à l'aménagement des chemins piétonniers entre nos hameaux. Je remercie tous les habitants qui ont participé aux différentes réunions sur ce sujet et qui ont permis bien souvent d'ajuster les choses en prenant en compte leur vision du hameau. Nous continuerons à vous solliciter lors de l'avancée des travaux. Pour l'instant nous en sommes à la phase de recrutement des entreprises qui vont intervenir. Nous attendons juste l'accord de la région et le montant exact de leur subvention (qui pourrait s'élever à 82 500 €) pour démarrer.

L'année qui vient sera aussi intense en discussions et changements avec la communauté de communes : transfert de compétence de l'assainissement collectif, travail sur le PLUI, étude du transfert de la compétence scolaire. Beaucoup de sujets qui auront des conséquences sur la vie communale et sur les administrés. Les élections municipales qui auront lieu dans un an nous imposent un rythme qui n'est pas toujours propice au recul nécessaire pour ces dossiers importants. Pour vos conseillers communautaires, l'important sera comme toujours de faire entendre la voix des petites communes rurales.

Véronique Dauby

Élections européennes



Nombre de représentants européens **705**. Nombre de représentants français **79**



26 mai 2019

Bureau de vote : Foyer Rural
De 08h00 à 18h00.

Commémoration du 8 mai



Mercredi 08 mai

Rassemblement devant la Mairie à 11h00 pour se rendre au monument aux morts où la Municipalité et les Anciens Combattants déposeront une gerbe.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

Linky

A la demande de madame le maire et du conseil municipal deux responsables d'ENEDIS sont venus répondre aux questions les plus récurrentes concernant l'installation des compteurs Linky lors du conseil municipal du 08 mars 2019.

Rappel de quelques principes : la production électrique doit être équivalente à la consommation à chaque instant, pas de stockage efficace de l'électricité à ce jour. Le modèle de production actuel est en mutation avec une baisse de la production thermique (centrale Nucléaire) au profit d'autres productions comme l'éolien, le photovoltaïque par exemple. Ceci complexifiant l'adéquation demande/production notamment lors des pics de consommation.

Pourquoi changer des compteurs qui fonctionnent ?

Afin de permettre à chaque particulier d'avoir une information sur sa consommation sur un téléphone ou un ordinateur.

Favoriser le relevé des compteurs à distance et ainsi limiter les charges de personnels.

Comment vont être recyclés les compteurs enlevés ?

L'ensemble des éléments sera recyclé comme historiquement par des entreprises de réinsertion.

A qui appartiennent les compteurs électriques ?

Le Sysdel est propriétaire du réseau jusqu'au compteur inclus.

Le changement du compteur est-il obligatoire et gratuit ?

Oui et si une panne arrive le remplacement se fera automatiquement par un compteur Linky.

Peut-on s'opposer au remplacement de son compteur ?

Non, il est seulement possible d'interdire l'accès à la propriété. Le relevé de compteur pourra être surfacturé.

Qui pose les nouveaux compteurs ?

OTIS, un prestataire retenu par appel d'offre.

Quel danger pour la santé des consommateurs notamment via les ondes ?

Les informations transmises par le compteur passent par les fils électriques (courant porteur), rien ne passe par les ondes sauf le point relais au niveau du concentrateur (point relais d'une centaine de compteurs environ) équipé d'une carte SIM.

Comment agir sur la protection des données pour chaque consommateur ?

Chaque consommateur peut préciser auprès de son fournisseur afin de bloquer l'enregistrement des données. Celles-ci seront donc stockées dans le compteur mais ne seront pas diffusées.

Comptes administratifs 2018

Recettes 2018	408 859,51 €	BUDGET PRINCIPAL
Excédent 2018	33 684,08 €	L'excédent de fonctionnement pour l'année 2018 est de 33 684,08 € ce qui nous permet d'atteindre un excédent global de 267 764,64 € (pour rappel nous avons commencé le mandat avec un excédent de 159 456 €) . Nous pourrions ainsi utiliser une partie de cette réserve pour le projet de cheminements doux.
Excédent 2017+ 2018	267 764,64 €	
Excédent d' Investissement	95 536,64 €	

Recettes 2018	73 668,27 €	ASSAINISSEMENT
Excédent 2018	19 496 €	Peu de grands travaux durant l'année 2018 mais beaucoup d'entretien. Nous sommes dans l'attente de savoir dans quelles conditions va se faire le transfert de compétence à la communauté de communes. Il nous faudra réfléchir au minimum au curage de la lagune de Sully .
Excédent 2017+ 2018	67 256 €	
Excédent investissement 2018	47 629 €	

Recettes 2018	3 863,46 €	COMMERCE
Excédent 2018	3 644,29 €	L'excédent confortable dans la section de fonctionnement nous a permis pendant l'année 2018 de réaliser la terrasse devant le café. Cela a rendu le commerce accessible aux personnes à mobilité réduite ce qui était une obligation pour la commune propriétaire des murs.
Excédent 2017 + 2018	15 319 ,50 €	
Déficit d' investissement	-6 285 €	

Recettes 2018	19 033,35 €	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
Excédent 2018	6 817,70 €	Les panneaux conservent leur rentabilité et nous permettent de virer sur d'autres budgets 5 ou 10 000 € par an selon les besoins.
Excédent 2017+ 2018	27 521,29 €	
Excédent Investisst 2018	5 672 €	

Budget 2019

Voici la liste des principaux investissements prévus pour cette année 2019 et des subventions demandées aux différentes instances, état pour la DETR et la DSIL, Région et Département. Toutes les subventions ne nous sont pas encore accordées puisque les derniers dossiers de demande viennent d'être envoyés.

Vous pouvez voir le détail de ces différents projets en page 3.

Liste des investissements	Dépenses	Recettes
Façades du foyer rural	23 995 €	3 595 € (département)
Toit de l'atelier municipal	7 116 €	
Voirie	18 181,80 €	3 500 € (département)
Cimetière (végétalisation)	9 824 €	7 130 € (région)
Aire de la chapelle de Sully	2 500 €	
Aménagements cheminements	230 027,96 €	DETR 46 000 €
		Région 82 500 € + 15 000 € (Envi)
		Département 2 655 € + 7000 € (amende de police)
Accessibilité La poste	11 000 €	DSIL 1760 €

Projets d'investissement 2019

Mise aux normes, embellissement, environnement et cheminements doux seront au centre des préoccupations de votre conseil municipal.

1) La **numérotation** des habitations s'achève. Il reste encore quelques numéros à commander suite à des erreurs ou à des oublis. La demande de certains habitants concernant une distinction pour des entrées communes sera écoutée et nous leur proposons d'ajouter des lettres A, B, ou C (n'hésitez pas à venir en mairie en faire la demande si vous le jugez utile avant que nous passions commande)



2) Pour la façade de notre **Foyer Rural**, les travaux sont terminés pour la façade principale et une partie latérale coté est. Il reste les deux façades côté ouest et est à terminer. Ces travaux sont réalisés avec l'accompagnement de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) car si ce bâtiment n'est pas classé, il est pour autant remarquable aux yeux du département qui nous aide pour le financement. En effet il n'en existe que deux de la sorte en Saône et Loire et nous avons fait le choix de suivre les prescriptions qui nous étaient données afin de préserver notre patrimoine.

3) Cette année nous lançons comme prévu les travaux d'aménagement : **chemins piétonniers, sécurisation des entrées de hameaux etc...** Les démarches administratives sont en cours, espérons que les travaux commencent rapidement, et qu'ils répondent aux souhaits des habitants qui ont participé à l'élaboration de ce projet.

4) Le terrain autour de la **Chapelle de Sully** devrait accueillir son espace de jeux (terrain de pétanque), sa zone de convivialité (table pique-nique) et ses aménagements paysagés.



5) **Mise aux normes accessibilité au public :**

Café du centre : une étude est en cours pour la mise aux normes de toilettes pour les Personnes à Mobilité Réduite.

La Poste : Il est également envisagé une rampe d'accès au bureau de poste, la faisabilité est en cours de réflexion.

6) Une partie du toit de l'**atelier municipal** a été refaite en urgence en ce début d'année, les fuites étant devenues trop importantes.

7) La **voirie** : la commission budget a fait le choix de terminer la rue des Maquisards de Corlay et de faire la rue des vergers de Vincelles. Nous savons que d'autres rues nécessitent des travaux (la rue de la Riclaine, la rue Saint Nicolas...). Tous les ans nous investissons pour nos routes aux alentours de 20 000 €.

8) Le **cimetière** sera végétalisé à l'automne 2019 avec l'aide de la Région. La partie appelée « cimetière des enfants » est en cours et sera enherbée dès ce printemps.



9) Nous nous sommes portés candidats pour l'**appel à projet** lancé par la communauté de communes et le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour le **fleurissement d'une rue**. Il s'agit d'être accompagné par le CAUE pour réfléchir à l'embellissement et l'entretien de nos bords de rues sans produits phyto-sanitaires. Une réflexion qui peut s'étendre ensuite aux autres rues de notre village. Notre choix s'est porté sur la rue Adolphe Déche-naud à Chalot. Nous attendons de savoir si notre commune sera retenue parmi les trois qui sont candidates.

Commission fleurissement

La commission fleurissement se réunira **le samedi 11 mai à 10h00 au Foyer Rural**. Toutes personnes désirant s'impliquer dans l'embellissement de nos espaces publics seront les bienvenues.



Inscriptions à l'école

Pensez à inscrire les enfants nés en 2016 en mairie avant le 31 mai pour la rentrée 2019. Il est important pour la sauvegarde de nos écoles rurales que nos enfants soient scolarisés sur notre RPI.

Nous faisons notre maximum pour vous proposer des horaires adaptés.

